

JOURNAL COMMUNAUTAIRE

Le Carrousel

Novembre – Décembre – Janvier

« Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours ».

Nouvelle acquisition

La Municipalité de Caplan est fière d'annoncer qu'elle a reçu la niveleuse achetée lors de l'appel d'offre publique. L'équipe des travaux publics est prête à travailler à l'entretien de nos routes avec la nouvelle John Deere 670G, 2015.



Séances ordinaires du Conseil 2023

- | | |
|-----------------------|----------------|
| ▶ 9 janvier | ▶ 3 juillet |
| ▶ 6 février | ▶ 7 août |
| ▶ 6 mars | ▶ 11 septembre |
| ▶ 3 avril | ▶ 2 octobre |
| ▶ 1 ^{er} mai | ▶ 6 novembre |
| ▶ 5 juin | ▶ 4 décembre |

Table des matières

Mot du maire	p.2	Cours de patins / Terrain sportif.....	p.8
Offre d'emploi déneigement.....	p.3	Mélèzière.....	p.9 et 10
Vente niveleuse usagée / Gyrophare vert	p.4	Les Amis de la Baie « Père Noël »	p.10
Recherche bénévoles	p.5	Bibliothèque.....	p.10
Nouvelles balançoires / Course des Galopeux.....	p.6	Horaire patinoire	p.11
Inter-Gym – Promotions	p.7	Membres de soutien OTJ.....	p.11
Gagnants concours de photos.....	p.7	Comité 150 ^e	p.11
Club 50 ans et plus « L'Amitié »	p.8	Qu'est-ce qui se passe à Caplan	p.12
Nouveaux arrivants / Cours de secourisme.....	p.8		

Nouveauté : Zone neutre

Depuis le 20 septembre dernier, les citoyens de Caplan bénéficient d'un espace plus sécuritaire pour réaliser l'échange de biens achetés en ligne (sur Kijiji ou Facebook Market, par exemple) ou encore, pour les parents séparés voulant s'y échanger la garde de leur(s) enfant(s) en toute neutralité.



La Sureté du Québec, forte de l'appui de la Municipalité de Caplan, soutien ainsi fièrement son implication dans le maintien de la sécurité sur l'ensemble du territoire du Québec.

L'espace réservé se situe dans le stationnement de l'hôtel de ville au 17, boul. Perron Est.



Mot du maire

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, le mot du maire est pour moi la tribune pour vous faire part des dossiers municipaux. Parfois, les médias obtiennent des informations et font une interprétation sommaire des faits.

Je parle ici évidemment de l'enquête que la Commission municipale du Québec (CMQ) qui a été enclenché suite à une plainte anonyme. Pour nous, les conseillers et moi avons fait le travail en toute transparence ; présentation publique sous des applaudissements, posé des gestes et pris des décisions avec l'avis d'un avocat et consultation auprès du délégué régional du MAMH. J'ai même accepté une baisse de salaire pour pouvoir être plus présente à la Municipalité et assurer une transition harmonieuse pour l'arrivée d'un directeur général. Le conseil municipal a fait preuve d'un professionnalisme exemplaire ... n'en déplaise à certains. Cette démarche a obligé la Municipalité à engager des fonds publics pour défendre la légalité de ses actes. Si la plainte était pour le bien de la Municipalité, je ne vois pas encore ce résultat ... dommage.



Une seconde plainte anonyme a été déposée à la CMQ et une autre enquête a été déclenchée pour supposément des problèmes administratifs confidentiels. On a mobilisé tout le monde en prévision de cette nouvelle enquête. Lors de l'enquête, après avoir vérifié tous les procès-verbaux, la CMQ a constaté que la plainte visait uniquement la date de l'ajournement de certaines séances du conseil qui n'était pas mentionnée. Bien que ce manquement ne soit pas un acte politique et n'est pas non plus illégal, la CMQ a dû déclencher une seconde enquête qui s'est terminée évidemment rapidement. Il aurait été facile pour le plaignant de téléphoner à la greffière et questionner directement afin de savoir la raison. Encore une fois, gaspillage de fonds publics occasionné pour un procès devant la CMQ.

Je trouvais important de vous faire part de cette situation. Selon moi, bien que la majorité des gens ne participent pas aux séances du conseil, souvent l'information est connue par les médias et parfois des ragots circulent. Nous devons maintenant nous justifier pour des lettres et des plaintes anonymes. Étant donné que la CMQ fait enquête formelle sur toutes les plaintes anonymes ou non, fondée ou non, sérieuse ou non, vous pouvez imaginer les conséquences pour les élus (maire et conseillers), les employés et l'administration municipale. Seul le plaignant ne risque rien. Cette situation, hors de notre contrôle, projette une image de Caplan qui n'est pas à la hauteur de la communauté et c'est dommage que la base de tout ça soit de fausses interprétations et des lettres anonymes.

Dans cette tourmente, je reçois beaucoup d'appui de la population et je me permets de vous remercier de votre appui.

À part cette situation, nous poursuivons également notre travail. Les démarches sont débutées pour la mise en place du comité du 150^e de Caplan ... ça s'en vient rapidement et nous voulons le souligner de belle façon. Nous avons aussi une rencontre de prévue avec les commerçants afin de poursuivre notre travail de collaboration avec eux. Le travail se prépare aussi pour le budget, plan triennal, havre de pêche Une municipalité toujours dynamique et impliquée dans son développement.

La population de Caplan nous a élus pour que nous puissions les représenter et afin de poursuivre le travail entrepris, j'ose espérer et croire que nous aurons la possibilité de poursuivre notre mandat harmonieusement. J'espère aussi que le ou les plaignants aient le courage de s'adresser directement à la municipalité ou au conseil au lieu d'utiliser, à grands frais pour la municipalité, et de façon anonyme, les services d'un tribunal administratif.

Au plaisir !

Le maire,

Lise Castilloux

Offre d'emploi

PRÉPOSÉ(E) AU DÉNEIGEMENT - TEMPS PARTIEL

La Municipalité de Caplan est à la recherche d'un préposé pour déneiger les entrées de l'hôtel de ville, du centre communautaire et de la Salle Multiculturelle. Horaire flexible (selon la météo) sur une base de 10 heures par semaine, pendant toute la saison hivernale

Principales responsabilités

- Déneiger et déglacer les endroits désignés selon les besoins ;
- S'assurer de l'accessibilité et de la sécurité des lieux;
- Effectuer l'entretien nécessaire de l'équipement afin d'assurer son bon fonctionnement ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes jugées nécessaires.

Qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études secondaires (secondaire V), ou toute expérience pertinente pouvant compenser le manque de formation;
- Posséder des connaissances générales nécessaires à l'utilisation d'une souffleuse;
- Avoir un permis de conduire valide (pouvoir se déplacer entre les divers bâtiments avec son propre véhicule);
- Faire preuve d'autonomie, de polyvalence et de débrouillardise;
- Posséder les capacités physiques et un état de santé compatible avec les exigences du poste;
- Avoir de l'entregent et des compétences pour le service à la clientèle.

Statut et conditions de l'emploi

- Date d'entrée en fonction : aux premières neiges.
- Poste à temps partiel établi sur une base de 10 h par semaine, mais pouvant varier selon les conditions météo.
- Les heures travaillées peuvent varier entre tôt le matin ou autres périodes, selon l'horaire de location des salles.
- Peut être appelé à travailler la fin de semaine occasionnellement ;
- Taux horaire déterminé en fonction de l'échelle salariale en vigueur.

Contactez directement Benoit Drapeau ou faites parvenir votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation), soit par courriel électronique ou à l'adresse suivante, au plus tard le vendredi 11 novembre 2022, 16 h :

Municipalité de Caplan
Poste : préposé au déneigement
17, boulevard Perron Ouest
Caplan (Québec) G0C 1H0

Courriel : loisirs@municipalitecaplan.com

Toutes les candidatures demeurent confidentielles et seules les personnes retenues seront contactées. Cette offre s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes, le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Vente d'une niveleuse usagée

La Municipalité de Caplan désire se départir d'une niveleuse usagée et elle demande des soumissions à cet effet.

Un prix minimum de 22 500 \$ est exigé. Vous pouvez déposer vos propositions d'achat dans des enveloppes scellées **portant l'inscription « Offre niveleuse usagée »** au bureau de la Municipalité de Caplan située, au 17 boul. Perron Est à Caplan.

Elles seront reçues jusqu'à 15 heures le 16 novembre 2022 et seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure.

Les personnes intéressées à voir la niveleuse peuvent communiquer avec le directeur des travaux publics, M. Toma Rioux au 418 388-2888 pour prendre rendez-vous. Vous pouvez aussi consulter des photos au bureau de la Municipalité.

La niveleuse usagée sera vendue telle que vue et sans garantie. Les taxes applicables seront ajoutées à l'offre acceptée. La Municipalité de Caplan n'assumera aucune obligation ni aucuns frais envers la ou les personnes qui auront déposé des offres.

Modèle : Champion 730A 1997



Jour du souvenir

Bureau municipal fermé.

Prenez note que le vendredi 11 novembre prochain les bureaux de la Municipalité seront fermés.

La journée de l'armistice marque la fin de la Première Guerre mondiale, et la Municipalité désire rendre hommage à tous ceux qui ont combattu pour notre pays.



« Ne les oublions pas ».



Gyrophare vert

L'utilisation du gyrophare vert est active sur notre territoire. **Le gyrophare vert permet d'identifier les pompiers volontaires qui se déplacent vers une urgence.** Ce signal de courtoisie permet de demander aux autres conducteurs de libérer la route pour le passage du véhicule personnel du pompier. En cas de trafic, il permet aux pompiers volontaires d'utiliser l'accotement. Sachant que l'intensité d'un incendie double chaque minute, il est d'une importance capitale que les secours arrivent dans les meilleurs délais.



Notre priorité, votre sécurité!

Déneigement

« Il est défendu de déposer de la neige, eau sale, glace ou autre matière ou matériau dans les rues, routes, chemins, boulevards et places publiques de la Municipalité incluant la voie ferrée. » (*Règlement sur les nuisances, article 12.2*).

Afin de faciliter le déneigement des rues municipales, nous vous demandons de ne pas stationner vos véhicules dans la rue durant la période hivernale lors de précipitation de neige.

Lorsque des propriétaires décident de déneiger des routes et chemins municipaux; ils deviennent **RESPONSABLES** de cette section de route.

Les contribuables qui désirent déneiger eux-mêmes un chemin durant l'hiver doivent obligatoirement demander, chaque année, une autorisation de la Municipalité avant d'ouvrir une section de route municipale et de respecter au préalable les conditions du règlement numéro 127-2004 (article 5) qui sont en résumé :

- De fournir une copie d'assurance responsabilité civile;
- Si applicable, qu'une entente ait lieu avec les motoneigistes pour les modalités de déneigement;
- De remettre les lieux en état (si requis).

Pour faire une demande, vous devez communiquer au bureau municipal.



Concours de Noël! : À vos décorations!

Question de répandre la magie des Fêtes partout sur son territoire, la Municipalité de Caplan invite ses citoyens à participer à un concours d'illuminations et de décorations de Noël.

Un prix de 75 \$ sera remis au grand gagnant !

Pour être éligibles, les aménagements décoratifs devront être visibles d'une voie de circulation. La résidence concernée par l'inscription devra être décorée sans interruption du 13 décembre au 2 janvier et illuminé tous les jours de 17 h à 21 h, au minimum. Bien que l'équipe se déplacera pour voir vos décorations, nous vous recommandons grandement de nous envoyer une photo avant le 22 décembre.

Les personnes qui désirent participer peuvent s'inscrire, avant le 10 décembre prochain. Appelez au 418 388-2075 ou communiquez avec nous via notre page Facebook ou par courriel à l'adresse suivante : loisirs@municipalitecaplan.com.

Fermeture sentier de la halte

Au cours des prochains jours, des travaux seront exécutés dans le sentier de la halte routière.

Ceux-ci consistent à retirer les ponts et mettre des ponceaux pour améliorer l'entretien des sentiers.

Pour votre sécurité, l'accès au sentier sera interdit.



Guignolée

La Guignolée sera de retour cette année au début décembre. Le comité est à préparer l'activité et des informations vous seront transmises

bientôt.

Le Comité : Jeannette, Claudette, Diane et Michel



Fondation Linda Lemore-Brown (cancer)

La Fondation Linda Lemore-Brown a pour mission de fournir de l'aide aux individus atteints par le cancer et d'agir en tant que centre d'information bilingue pour la MRC de Bonaventure.

Une aide financière est accordée, pour un déplacement à l'extérieur, pour des soins médicaux, en lien avec le cancer. Le montant varie selon l'endroit où vous devez recevoir des soins pour un montant maximum de 1 500 \$, remboursé annuellement.

Les moyens de financements sont :

- La vente de cartes de membre au coût de 20 \$ / année ;
- Des levées de fond communautaires ;
- Des dons privés et corporatifs.

Vous êtes intéressés à faire votre part? Achetez votre carte de membre et vous contribuerez ainsi à apporter une aide à quelqu'un qui en a besoin lors d'un moment difficile dans sa vie, ce sera peut-être un proche ou un ami.

Vous pouvez vous procurer votre carte auprès de Raymond Poirier au 418-392-0043.

Recherche de bénévole - Déneigement du sentier de la halte routière

Caplan a la chance d'avoir un très beau sentier pédestre, déneigé par de généreux bénévoles. Cette année, nous cherchons une âme charitable qui pourrait déneiger la partie Est du sentier, afin que tous puissent en profiter cet hiver.

Si vous êtes intéressés, contactez le service des loisirs de la municipalité au 418 388-2075, poste 2.



Nouvelles balançoires et prévisions 2023

Si vous êtes passé faire un tour à la plage de la rivière depuis la fin août, vous avez très certainement remarqué notre nouveau module de balançoires. Bien que très apprécié, l'ancien comportait de nombreux problèmes, tant au niveau de sa structure que des normes de sécurité. Plusieurs autres travaux moins visibles ont été réalisés afin de rendre les modules de jeux plus sécuritaires. Au moins 4 modules de jeu ont subi des réparations, ajouts ou autres, au cours de l'été.



Certains sont tristes d'avoir perdu les balançoires, mais n'ayez craintes, le remplacement des balançoires n'est que la première étape d'une mise à jour du parc dans lequel chacun devrait y trouver son compte. D'ailleurs, nous poursuivrons le travail l'an prochain afin que ce parc très fréquenté demeure agréable et sécuritaire.

Le Vide Grenier

LE TRIAGE

VOTRE AIDE FAIT UNE DIFFÉRENCE POUR LES BÉNÉVOLES

COMMENT BIEN TRIER VOS VÊTEMENTS AVANT DE LES AMENER AU VIDE GRENIER

À LA POUBELLE	ACCEPTÉ AU VIDE GRENIER
<ul style="list-style-type: none"> • Vêtements troués • Vêtements déchirés • Vêtements tachés, souillés • Fermeture éclair brisée • Élastique usé • Chaussures brisées 	<ul style="list-style-type: none"> • Vêtements propres • Vêtements que vous n'hésitez pas à acheter pour vous ou ceux que vous aimez • Vêtements qui méritent une 2e vie

Course des Galopeux



Dimanche le 16 octobre dernier a eu lieu la dernière course de la saison des Galopeux, chez nous, à Caplan. Malgré la grosse pluie de la veille et la

brume persistante du matin, 62 personnes ont participé à la course.

Félicitations aux gagnants de chacune des courses :

Femmes	
500 m.	Laurence Thériault Charlie Leblanc Raphaëlle Dea
1.4 km	Jaya Jaegler Rosalie Bujold Olivia Chicoine
5 km	Jessica Ouellet Geneviève Bouffard Catherine Garant
10 km	Catherine Cormier Gabrielle Desharnais-Préfontaine Mahé Landry
Hommes	
500 m.	Mathis Bujold Maxence Lavoie Pierre Arsenault
1.4 km	Jacob Bélanger Noé Garant Jules Arsenault
5 km	Théo Normandin Frank Aupetit Mathieu Vienneau
10 km	Benoit Bujold Pierre Meilleur Alexandre Benguerel

Nous tenons également à remercier tous les participants, les partenaires financiers, les bénévoles de l'OTJ, du club de soccer Adrenaline de Caplan, d'Inter Gym et les autres bénévoles présents, ainsi que la clinique de physiothérapie Amplitude sans qui cette belle activité sportive ne pourrait avoir lieu. À l'an prochain!

Les Cadets de la marine

Si tu as 12 ans ou plus, « deviens cadet(te) » pour te faire de nouveaux amis et pour partager avec eux plein d'aventures et d'activités qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, tels que le biathlon, la musique en formation de fanfare, le secourisme, la survie en forêt, les excursions en traineau à chiens, les rencontres sportives, les activités nautiques telles que la voile, la plongée sous-marine, le canot et bien plus encore. Les activités sont financées par un programme fédéral, donc aucun coût pour les participants.

Pour plus de détails, contactez le commandant au 418 391-2507 ou par courriel à l'adresse suivante : 293Marine@cadets.gc.ca.

Octobre : harmonie, sport, exercice aventurier, bénévolat

Novembre : musique au conservatoire de Rimouski, compétition sportive, orientering

Décembre : dîner (mess dinner), plongée sous-marine, parade, harmonie communautaire.



(Photo prise lors d'une activité de voile sur le lac Matapédia en septembre dernier).

Inter-Gym



PROMOTION SPÉCIALE OTJ

L'OTJ offre généreusement aux résidents de Caplan un

RABAIS DE 75 \$

pour les 15 prochains nouveaux abonnements annuels

Du 1^{er} au 30 novembre 2022

Dépêchez-vous d'en profiter !



Gagnants du concours de photos pour le calendrier 2023

Le Conseil procédera à la remise des prix aux gagnants du concours de photos pour le prochain calendrier municipal lors de la séance ordinaire du 7 novembre prochain.

Les gagnants du concours de photos pour le calendrier 2023 sont :

1 ^{er} prix :	Véronique Jean	100 \$
2 ^e prix :	Dany Bourque	75 \$
3 ^e prix :	Annick St-Onge	50 \$

FÉLICITATIONS aux gagnants! Nous tenons à remercier tous les participants au concours de photos. N'hésitez pas à nous transmettre des photos, car votre implication est essentielle à la réalisation de notre calendrier.

Merci aussi à l'équipe de bénévoles qui travaille à la sélection des photos. Grand MERCI à tous !

Comme chaque année, les résidents de Caplan en recevront un exemplaire par courrier avant Noël. Si vous désirez en offrir aux membres de votre famille et aux amis, ils seront disponibles au bureau municipal au coût de 10 \$, à la mi-décembre.



PROMOTION DE NOËL				
Du 1 ^{er} au 22 décembre 2022				
1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	12 MOIS	
50\$	140\$	200\$	280\$	
TARIF RÉGULIER				
1 SEM.	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	12 MOIS
25\$	60\$	150\$	220\$	330\$

Offrez la **SANTÉ** en cadeau et favorisez l'**ACHAT LOCAL!**

Promo applicable sur les cartes cadeaux !



Pour faire l'achat d'un abonnement :

- Vous présenter à l'Inter-Gym selon l'horaire des bénévoles;
- Prendre rendez-vous via notre page Facebook « Inter-gym Caplan ».

Horaire des bénévoles

Lundi	18 h à 20 h
Mardi	9 h à 11 h
Mercredi	19 h à 21 h
Jeudi	18 h à 20 h
Samedi	10 h à 12 h

Club des 50 ans et plus L'Amitié de Caplan

Bonjour à tous les membres!

L'automne arrive et il fait encore beau. Profitons-en.

Nous avons eu une assemblée d'information le 9 octobre dernier. Nous vous informons que toutes les activités sont commencées.

En septembre, nous avons fait parvenir un courriel à tous les membres avec le carnet des activités pour l'année. Ceux et celles qui n'ont pas d'adresse courriel peuvent se procurer un carnet papier auprès de Suzanne, Claudette ou moi.

Comme il en a été souligné à la parution du Carrousel d'août – septembre et octobre 2022, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour le conseil d'administration. Pensez-y!

Les cartes de membre devraient nous parvenir mi-novembre. Comme chaque année, nous vous aviserons des dates pour la vente.

Le Conseil d'administration vous souhaite du bon temps, prenez soin de vous et il est tôt, mais nous vous souhaitons un beau et bon temps des Fêtes. Revenez-nous tous en excellente forme pour la prochaine année d'activités 2022 – 2023.

Bella Barriault, secrétaire



Terrain de soccer

Pour une deuxième année consécutive, les jeunes du club de soccer Adrenaline ont dû jouer à Saint-Siméon cet été (nous remercions d'ailleurs la municipalité de Saint-Siméon pour leur précieuse collaboration), car notre nouveau terrain connaissait quelques problèmes au niveau de l'enracinement de l'herbe, suite aux travaux majeurs.

Nous avons donc procédé, en août, à plusieurs traitements « d'urgence » et déjà, nous avons pu constater une grande différence. À tel point que nous sommes très confiants que nos équipes pourront inaugurer officiellement les nouveaux terrains en 2023.

Cours de secourisme

Au cours des derniers mois, nous avons reçu, de part et d'autre, plusieurs commentaires de gens qui désiraient suivre des cours de secourisme pour la population en général. Nous avons fait des démarches et trouvé une formatrice qui offre autant des cours de secourisme généraux, que pour les parents ou les ados gardien/nes. Tout cela, à des prix abordables.



Malheureusement, il y a eu peu d'inscriptions. Nous vous invitons donc à contacter la formatrice par téléphone au 514 576-4697 ou par courriel au nanceblais@hotmail.com, si vous désirez suivre un tel cours.

Cours de patinage

Vous avez été nombreux à manifester de l'intérêt pour notre nouvelle école d'initiation au patin, les Pingouins. Si bien que ce sont 24 jeunes de 4 à 9 ans qui suivront des cours cet automne.



Les inscriptions sont déjà complètes, mais si vous avez manqué votre chance, vous pouvez toujours contacter le coordonnateur des loisirs au 418 388-2075, poste 2 pour donner le nom de votre enfant pour la prochaine session de cours. Nous verrons s'il est possible d'en offrir après le temps des fêtes.

Invitation aux nouveaux arrivants

La Municipalité de Caplan invite tous les gens qui sont déménagés à Caplan au cours de cette année à communiquer au bureau municipal au 418 388-2075 afin de fournir leurs coordonnées.

Nous désirons recueillir ces informations afin de convier les nouveaux arrivants (locataires ou propriétaires) à une rencontre de bienvenue (5 à 7) qui sera donnée prochainement en leur honneur.



Vous êtes invités à vous inscrire dès maintenant. Merci de votre collaboration et BIENVENUE !



RECHERCHE BÉNÉVOLES

Nous recherchons des **bénévoles pour des travaux dans les pistes** soit : le débroussaillage, le ramassage des branches dans les sentiers et autres. Ceux-ci seront effectués à la mi-novembre, en semaine ou la fin de semaine, selon la disponibilité des bénévoles. Suivez la page Facebook du *Centre plein air la Mélézière* pour connaître le moment choisi et pour donner votre nom.

BÉNÉVOLES POUR LES PRÉSENCES AU CHALET

À compter de janvier, le chalet est ouvert tous les jours de 9 h à 15 h jusqu'à la fin de mars. Nous avons besoin de **plusieurs bénévoles pour accueillir les gens** qui viennent payer leur passe ou emprunter des équipements. L'implication peut varier entre une demi-journée par semaine ou par 2 semaines. **Un horaire est établi au début de la saison selon les disponibilités des bénévoles.**

Aussi, nous avons besoin de **relève pour les opérations de traçage des pistes**. Si vous avez de l'intérêt, des habilités et du temps durant l'hiver, nous serions heureux de vous accueillir.

Être bénévole à la Mélézière, ça permet : de rencontrer des gens, de créer de nouvelles amitiés et même d'avoir du plaisir en cordant du bois.

Pour toute information, communiquez avec Élise Bélanger 418-388-5479

REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES

Depuis le printemps dernier, beaucoup d'efforts ont été fournis par les bénévoles pour agrandir l'espace de stationnement situé au nord et pour permettre un usage sécuritaire de cette entrée.

Un grand **MERCI** à tous les bénévoles qui ont participé à : couper les arbres, débiter le bois, le fendre et le corder. Merci aussi à ceux qui ont entré le bois de chauffage pour l'hiver.

Votre implication est précieuse, car elle assure le maintien des activités de notre centre, et c'est grandement apprécié.

AFFICHE – MERCI RAIL GD

Pour la prochaine saison, une affiche de la carte des pistes sera mise en place sur le chalet afin de permettre de visualiser les trajets offerts.

Ce projet a été possible grâce au soutien financier de RAIL GD.

MERCI aux dirigeants de l'apport à notre organisme.

BABY GLIDER – MERCI URLS

L'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a mis à la disposition du Centre plein air la Mélézière un traîneau pour bébé, *BABY GLIDER*, afin d'augmenter l'accessibilité à de l'équipement pour la pratique d'activités sportives.

Celui-ci sera disponible gratuitement au chalet de la Mélézière durant les heures d'ouverture. Les utilisateurs devront en faire la réservation à l'avance en appelant au 418-388-2061.



MERCI à l'URLS de cette belle opportunité offerte aux skieurs.

PRÊT D'ÉQUIPEMENTS DE SKI DE FOND POUR LA PROCHAINE SAISON

Comme les mesures sanitaires ont changé et que ce serait probablement possible de prêter les équipements de skis à la journée comme par le passé, le conseil d'administration réfléchi à la façon de faire pour la saison 2023.

Vous serez informés par la page Facebook du Centre dès qu'une décision sera prise.

VENTE DES CARTES DE MEMBRE (BILLETS DE SAISON)

Aussi sur la page Facebook, vous serez informés du début de la vente des cartes de membre, du prix et de la façon de faire pour se la procurer avant l'ouverture du chalet.



LOCATION DU CHALET

Notre chalet, nouvellement rénové, est parfait pour des soupers de famille, des rencontres entre amis ou des rassemblements de Noël. Consultez la page Facebook pour plus de détails.

➡ Facebook : Centre plein air la Mélézière

Bonne saison !

BIBLIOTHÈQUE JEANNE-FERLATTE

Comme vous le savez déjà, quand les enfants retournent à l'école, notre horaire régulier recommence. La bibliothèque est ouverte le mardi et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30. Les mercredis et jeudis après-midi restent réservés aux élèves de l'école primaire.

Il y a aussi l'arrivée de nouveaux volumes. Nous avons déjà en demande à la librairie la série **La chronique des Bridgerton**, d'ici une semaine elle sera disponible pour le prêt. Il va sans dire que nous avons aussi toute une belle collection de volumes variés. Profitez-en.



L'équipe de la biblio tient à remercier Suzanne Poirier, Lina Bourdages et Murielle Hautcoeur pour leur collaboration assidue et leur travail bénévole pendant de nombreuses années auprès des élèves de l'école primaire lors de leur visite.

Nous vous souhaitons un bel automne et profitez-en bien.

Bella Barriault, responsable

LES AMIS DE LA BAIE

« Les Amis de la Baie » ainsi nommé depuis le 24 septembre 2018 a fait ses débuts en 1972 sous le nom de « Richelieu »

Ce groupe se retrouve à l'occasion pour un souper animé, et parfois même avec un conférencier. Les rencontres habituelles se font au 2 semaines, le mardi, de l'automne au printemps.

Chaque année, nous organisons l'activité du Père Noël pour les enfants de Caplan et des environs.

Nous recherchons de nouveaux membres femmes ou hommes pour assurer notre fraternité et la continuité de notre club. Venez nous rencontrer. Bienvenue à tous !

Responsable : Jérôme Poirier

Tél : (581) 363-1020 / jeromepoirierh@gmail.com



Ouverture et horaire de la patinoire

Le service des loisirs est heureux de vous annoncer que la glace sera bientôt prête. Encore cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir des équipes adultes masculines, féminines et de 50 ans et +. De plus, nous accueillerons également des équipes de jeunes de façon temporaire pendant quelques semaines, en attendant que la réfection de l'aréna de New Richmond soit complétée. L'horaire du patin et du hockey libre sera donc un peu perturbé pendant cette période. Soyez à l'affût de notre page Facebook pour les mises à jour des horaires.

HORAIRE DE NOVEMBRE :

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 15 h à 16 h 30
Lundi : 10 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 15 h
Mardi : 15 h 30 à 17 h
Mercredi: 13 h à 14 h 30
Jeudi: 8 h 30 à 9 h 30 et 10 h 30 à 11 h 30
15 h 30 à 17 h et 17 h 30 à 18 h 30
Vendredi : 12 h 30 à 14 h 30
Disco sur glace : 21 h 30 à 22 h 30

HOCKEY LIBRE (12 ans et moins)

Dimanche : 11 h à 12 h
Samedi : 11 h à 12 h

HOCKEY LIBRE (12 ans et plus)

Dimanche: 13 h a 14 h 30
Lundi: 15 h 30 a 17 h
Mercredi: 15 h 30 a 17 h
Vendredi: 15 h 30 a 17 h
Samedi: 16 h 30 a 17 h 30

HOCKEY MINEUR

Lundi: 17 h 30 a 18 h30
Mardi: 17 h 30 a 18 h 30
Vendredi: 17 h 30 a 21 h 30
Samedi: 9 h a 10 h

LIGUE FÉMININE

Mercredi: 18 h 15 à 19 h 45

LIGUE DE HOCKEY ADULTE

Lundi: 19 h 30 à 22 h 30
Mardi: 19 h 30 a 22 h 30
Mercredi: 19 h 30 a 22 h 30

LIGUE 50 ans et plus

Samedi : 14 h à 16 h

Membres de soutien

Vous êtes nombreux à soutenir l'OTJ en adhérant à la campagne annuelle des membres de soutien. Merci à tous les participants pour votre précieux soutien! Voici les gagnants des derniers mois :



Septembre

150 \$ Gilles Babin et Christine Query
125 \$ Christian Couture et Jocelyne Couture
75 \$ Gilles Rivière

Octobre

150 \$ Roland Litalien
125 \$ Alain Garant
75 \$ Mario Brière

L'OTJ, dont le mandat est d'appuyer la pratique de loisirs sportifs, culturels et sociaux est fière d'apporter un soutien financier aux groupes, organismes et particuliers qui nous en font la demande et qui répondent aux critères. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour faire une demande ou pour plus de détails.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nos activités. Vous avez un grand cœur et vous adorez connecter avec les autres ? Vous voulez redonner à votre communauté ? **On a besoin de vous !**

Le comité de l'OTJ

Fêtes du 150^e anniversaire de Caplan

C'est en 2025 qu'aura lieu le 150^e anniversaire de Caplan. Dans le but de bien commencer à préparer cet événement, une première rencontre regroupant les organismes de Caplan a eu lieu le 24 octobre dernier. Une trentaine de personnes étaient présentes et de nombreuses belles ont émergées. D'ailleurs, quelques personnes se sont déjà montrées intéressées à participer au comité du 150^e, ce qui augure bien pour la suite.

Bientôt, commerçants et citoyens seront également contactés de différentes manières afin de connaître leurs suggestions et intérêts concernant ce grand événement.

C'est avec grand enthousiasme, que nous espérons contagieux, que nous amorçons la préparation des fêtes !



QU'EST-CE QUI SE PASSE À CAPLAN

Novembre						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7 Séance ordinaire du Conseil	8	9	10	11 Bureau fermé Jour du Souvenir	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5 Séance ordinaire du Conseil	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23 Biblio. et bureau fermés jusqu'au 3 janvier 2023	24 Patinoire fermée
25 Joyeux Noël Patinoire fermée	26	27	28	29	30	31 Patinoire fermée

Janvier						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Bonne année à tous !	2	3 Bureau municipal ouvert	4	5	6	7
8	9 Séance ordinaire du Conseil	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

La prochaine édition du journal communautaire, le Carrousel, paraîtra au début du mois de février prochain. Vous pouvez **faire parvenir vos articles avant le vendredi 20 janvier 2023.**